

# En Lignes, la lettre du CEDIP\*

N° 71  
Mars 2016



## Du côté du CMVRH

- Le codéveloppement...-----p. 1
- Agents en situation de handicap...-----p. 2

## Info GRH

- Design Thinking : Quèsaco ?-----p. 2

Articles publiés... depuis le n°70 -----p. 3

## Du côté du CMVRH

### Le codéveloppement pour un bénéfice individuel et collectif

Le CMVRH et le SPES accompagnent les équipes des ministères notamment par l'animation d'ateliers de codéveloppement professionnel (codev) en services ou dans les CVRH-CEDIP.

Le codéveloppement est « *un dispositif d'accompagnement et d'apprentissage par l'action en petit groupe de pairs de quatre à huit personnes, ayant pour finalité d'améliorer les pratiques professionnelles en travaillant sur des situations réelles et actuelles, proposées par les membres du groupe* ».

Nous vous proposons le témoignage de [M. Philippe Prudhomme \(Secrétaire Général de la DREAL PACA\)](#)

#### « S'autoriser à être imaginatif »

#### Comment avez-vous découvert les ateliers de codéveloppement ?

Une équipe du SPES est venue présenter la méthode en 2013 aux cadres de la DREAL Bourgogne où j'exerçais alors. Nous avons découvert avec curiosité cette méthode dont nous ignorions tout, ce qui, en l'occurrence, était un avantage, tout le monde partant sur un pied d'égalité avec la seule ambition d'y trouver un intérêt. Le résultat a été bluffant pour la plupart des participants.

#### Quels ont été les apports pour le collectif ?

Les intérêts trouvés ont été nombreux. Ces ateliers, sur la durée, ont boosté la fusion et l'intégration des trois anciens services régionaux dont la fusion a formé la DREAL. Les agents, de formations et de cultures différentes, ont pu mieux se comprendre et s'apprécier... justement en découvrant que leurs différences n'étaient pas si grandes.

Le codev permet aussi de rompre avec le sentiment de solitude : face aux problèmes managériaux, l'isolement n'est pas une fatalité. Il est rassurant de pouvoir partager et mettre en commun les diversités d'approche de chaque membre. La variété des expériences et des parcours est d'ailleurs un atout pour le groupe.

Le bénéfice est également interpersonnel. La relation de confiance qui s'établit autorise à être imaginatif et favorise la libre expression.

À la DREAL PACA le contexte est différent mais les avantages restent selon moi nettement supérieurs aux inconvénients.

\* Le CEDIP est une entité du Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines (CMVRH)

## Pouvez-vous préciser ces inconvénients ?

La principale limite est la disponibilité. Dans un emploi du temps très chargé, il faut avoir une certaine conviction pour entretenir le mouvement. Par exemple, pour l'atelier de travail de ce matin, ici au CVRH d'Aix-en-Provence, je vous avoue que j'ai hésité. Il n'y a pas d'obligation ni de rendu compte immédiat, ce qui n'est pas dans nos pratiques habituelles. Si je m'engage autant c'est parce que j'y trouve un espace de créativité et d'initiative. Je fais le choix de m'investir dans ce dispositif et la force du codev est aussi qu'il encourage à se saisir de cet espace de liberté pour le plus grand bénéfice individuel et collectif des participants.

Pour aller plus loin :

- [Renforcer son efficacité par le codéveloppement professionnel](#) - Fiche «En lignes » n°50
- [Le codéveloppement](#) – Extrait d'un document sur les dispositifs d'accompagnement des services (Service Pilotage et évolution des services du Secrétariat Général des ministères)

## Agents en situation de handicap dans nos ministères

Connaître les travailleurs handicapés, leurs préoccupations, leurs difficultés, pour mieux les accompagner au quotidien et dans leur parcours professionnel, a été l'objet d'une enquête menée en 2015, à l'initiative de la DRH de nos ministères.

À cet effet, un questionnaire a été envoyé aux agents.

Sa conception et l'exploitation des résultats ont été confiées au CEDIP.

Les résultats de ce travail ont été largement diffusés par la DRH le 22 février 2016.

En cliquant **ICI**, vous en saurez plus sur cette enquête (*Accès restreint, réservé intranet*)

## Info GRH

### Design Thinking : Quèsaco ?

Outil de créativité, le Design Thinking (Pensée Design) vise à résoudre des problématiques d'innovation en plaçant l'humain, ses besoins, ses usages au centre de la réflexion. Pour cela, il s'appuie sur l'intelligence collective d'un groupe interdisciplinaire.

Ce processus de réflexion / action se déroule selon une méthode précise et rigoureuse, le plus souvent en 5 phases qui peuvent s'entrecroiser.

**Étape 1 – Empathie** : se mettre à la place des bénéficiaires et comprendre leurs besoins. Il faut être capable d'observer et d'assimiler leurs modes de vie et de pensée, et d'imaginer la façon dont ils intégreront le « produit » dans leur vie quotidienne.

**Étape 2 – Définition** : requestionner le problème en passant du « comment faire » au « pourquoi faire ». Cela permet de le redéfinir en fonction des attentes observées.

**Étape 3 – Imagination** : générer des idées de manière créative qui pourraient apporter une solution au problème posé. Cette étape de brainstorming doit être la plus large et la plus libre possible.

**Étape 4 – Prototype** : créer des prototypes légers et rapides. Cette phase d'expérimentation permet de tester, d'affiner et d'échanger.

**Étape 5 – Test** : lancer le projet à partir du (ou des) prototype(s) sélectionné(s). Le « produit » est testé par les utilisateurs et les retours faits par ceux-ci permettent des évolutions.

L'état d'esprit est primordial pour la réussite d'une démarche de Design Thinking. La démarche doit s'appuyer sur les principes ci-contre :

**Rester centré sur l'humain**      **Travailler en pluridisciplinarité**  
**Avoir une approche systémique**  
**Passer par l'image**                      **Avoir le droit à l'erreur**

Le Design Thinking est une démarche intéressante pour le secteur public. En effet, il apporte une méthode d'analyse et de diagnostic des usages et des besoins au plus près des utilisateurs. Il permet de tester, d'innover dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques.

Pour aller plus loin et connaître quelques exemples, un mémoire à lire « [La démarche design, un outil pour renouveler les processus de l'urbanisme](#) ».

# Articles publiés sur le site du CEDIP depuis le n°70

## Mars

### [Le CEDIP déménage](#)

Dans la semaine du 14 au 18 mars 2016, le CEDIP va quitter ses locaux originels pour rejoindre les bâtiments de la DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

## Février 2016

### [Animation des dispositifs coopératifs : freins et facilitateurs](#)

Qu'est-ce qui « coince » ? Qu'est-ce qui encourage le travail collaboratif ? Cette page présente des check-lists sur les actions à mener ou à éviter.

### [Le portail du numérique dans l'enseignement supérieur](#)

"Ce portail est un véritable guichet unique dédié à l'enseignement supérieur par le numérique"

### [La pénibilité au travail](#)

Cycle de conférences-débats sur la WebTV de l'université de Nantes

### [TIC UNESCO : Un référentiel de compétences pour les enseignants](#)

Ce référentiel met l'accent sur les compétences dont les enseignants ont besoin pour intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leur pratique professionnelle.

### [Mémento de la bonne conscience](#)

"Dix bonnes raisons et même plus de ne surtout pas évaluer la formation"

## Janvier 2016

### [Modalités pédagogiques : un document à « redécouvrir »](#)

### [Apprentissage par le jeu : quelques actualités sur les jeux sérieux](#)

### [Vidéos et ressources des 7èmes rencontres de la @-formation](#)

Deux jours pour une thématique : "Collaborer pour construire et apprendre ensemble"

### [Points de repères](#)

Production et diffusion, dans les services, d'une documentation « culturelle » et méthodologique sur la qualité : les "Points de repères". *Délégation à la qualité (1995 à 1999)*

### [Qu'est-ce que "l'Appréciative Inquiry" ?](#)

Cette démarche est présentée par ses représentants comme une approche d'accompagnement du changement qui s'appuie sur les aspects positifs : ce qui marche.

### ["Enseigner et faire apprendre avec le manuel numérique : des défis stimulants"](#)

« Le manuel numérique est un ouvrage didactique, c'est-à-dire qu'il comprend le contenu à acquérir/enseigner, les objectifs, les méthodes et les moyens pédagogiques, ainsi que des évaluations possibles. Il est édité et diffusé sous forme numérique, et destiné à être lu à l'écran. »

### [Des verbes pour l'action](#)

Une fiche qui sera bien placée à portée de main pour faciliter les écrits professionnels

## [Accès à la page de tous ces articles](#)

### Comité de pilotage

#### Directeur de la publication

Pascale Delibes

#### Rédacteur en chef

Guy Panisse

#### Autres membres

Valérie Debat

Sophie Mettetal

Gina Milliet

Antoine Subra

#### CEDIP

520 allée Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier

Tél. 04 34 46 64 01

Fax. 04 34 46 64 09

Contact :

[enlignes.cedip@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enlignes.cedip@developpement-durable.gouv.fr)

Sites web :

*En Lignes* sur intranet :

<http://competences-formation.metier.i2>

*En Lignes* sur internet :

<http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/>